

Question présentée par le député :

M. Boris Calame

Date de dépôt : 12 mars 2015

Question écrite

En grève, toujours en grève ? Quel impact sur les finances publiques et les prestations à la population ?

J'ai appris tout récemment et avec stupéfaction, par la voix de policiers, que ceux-ci sont toujours en grève des amendes [d'ordre].

Du moment que le manque à gagner lié impacte directement le budget de fonctionnement de l'Etat et que les montants [considérables] y relatifs ne peuvent se voir investis dans d'autres tâches régaliennes au service de la population, je formule les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- 1. Depuis quelle date la police est en grève des amendes d'ordre et n'effectue plus cette mission qui lui est dévolue ?*
- 2. Sur les cinq dernières années, quels sont les montants perçus au titre des amendes d'ordre et, le cas échéant, de façon distincte des contraventions dressées par la police ?*
- 3. Au vu de la question n° 2, quel est le montant estimé du manque de financement du budget de l'Etat en lien avec cette grève ?*
- 4. Quelles mesures sont prises ou ont été prises pour mettre fin à cette grève qui impacte directement les finances de l'Etat et prétérite ses capacités financières au service de la population ?*
- 5. Si cette façon de faire grève devait se propager à d'autres services de l'Etat (amendes administratives, frais de procédure, émoluments,...), quelles en seraient les conséquences pour le budget de l'Etat ?*

- 6. *Le cas échéant, quelles sont les mesures réglementaires ou législatives qui devraient être mises en place pour qu'une grève, même si elle devait être légitime, ne puisse pas ou plus impacter directement et pareillement le budget de l'Etat ?***
- 7. *Du moment qu'il y a des pertes de financement au budget de l'Etat, où ont été portées les réductions des prestations attendues et dues à la population ?***

Je remercie par avance le Conseil d'Etat pour ses prochaines réponses, ainsi que pour les solutions envisagées afin de limiter budgétairement l'impact d'une grève de ce type sur les prestations attendues par la population.